



FORMATION

INCARNER SA COMMUNICATION D'AGRICULTEUR

- Prendre en compte les interpellations et controverses actuelles et les resituer dans le contexte sociétal et professionnel
- Adopter une posture d'écoute et de dialogue en utilisant son expérience et son vécu
- Bâtir un argumentaire personnel adapté à ses interlocuteurs, à la situation de communication, à sa stratégie de communication, ...
- À partir de l'étude de cas concrets
- À partir d'échanges d'expériences
- Application concrète à votre situation
- Participation VIVEA

Taux de
satisfaction
globale 2020 :
88%

INCARNER SA COMMUNICATION D'AGRICULTEUR

PROCHAINE FORMATION

9 NOVEMBRE 2021 - FROMENTAL

Vous êtes intéressés pour suivre cette formation, merci de remplir ce coupon et de le retourner à votre conseiller de gestion ou votre comptable :

NOM Prénom

Adresse

Tél : Mail :

CERFRANCE
CENTRE LIMOUSIN

**FORMATION
DISPENSÉE
SUR NOS AGENCES**

**CERFRANCE
CENTRE LIMOUSIN**

NOS AGENCES

AUBUSSON

BELLAC

BOURGANEUF

GUERET

GOUZON

LIMOGES

LA SOUTERRAINE

ST JUNIEN

ST YRIEIX LA PERCHE

1 JOURNÉE

**POSSIBILITÉ D'UN
ACCOMPAGNEMENT
INDIVIDUEL**

**CERFRANCE CENTRE
LIMOUSIN**

Avenue Georges Guingouin
CS 80912 Panazol
87017 LIMOGES Cedex 1

Contacts :

Emmanuelle PAROU

ZA La Prade-23300 La Souterraine
06 68 81 38 85

Email : eparou@cl.cerfrance.fr

Guy FORESTIER

2 av. Georges Guingouin
87350 Panazol – Tél. 05 87 50 41 41
Email : gforestier@cl.cerfrance.fr

Programme :

- Etre capable d'identifier ses forces et ses faiblesses dans la prise de parole, adopter une posture de dialogue et d'écoute active
- Etre capable de construire un discours authentique, s'entraîner à prendre la parole de manière concise et impactante dans différentes situations
- Travailler sur les émotions, la légitimité et la gestion du stress dans les prises de parole, réfléchir sur les situations à enjeux et les moyens de les gérer
- Incarner sa posture d'entrepreneur agricole dans ses prises de parole notamment sujettes à controverse
- Etre capable de convaincre en face en face



Moyens pédagogiques :

Présentation orale, portait chinois, productions écrites
Techniques théâtrales
Auto diagnostic
Mise en situation et analyse de pratiques

BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer

CERFRANCE centre Limousin
Site de Limoges
Patricia DUTHEIL
2 avenue Georges Guingouin – CS 80912
87017 LIMOGES CEDEX 1
☎ : 05.87.50.41.41
@ : pdutheil@cl.cerfrance.fr

V1 – 12/10/2021 – 3.2 – Incarner sa communication d'agriculteur

Public :

Chefs d'entreprise, conjoint(e)s, travaillant seul(e)s ou en société Creuse et Haute-Vienne

Prérequis : absence de prérequis

Responsable de Stage : GAYAUD Guillaume

Handicap :

En situation de handicap, tout besoin d'adaptation pour suivre cette formation peut être étudié sur simple demande au 05.87.50.41.41.

DUREE : 7 HEURES
PRESENTIEL : 7 HEURES
Horaires : 09h30 à 17h00

COUT DE LA FORMATION :

Coût de la formation (7 heures) : 252 € net de taxe. Prise en charge possible pour les artisans, commerçants. À la charge des stagiaires agricoles : 35 € et prise en charge de 217 € par VIVEA. Une attestation est remise à chaque participant après la formation.

Conditions générales de vente :

Dans tous les cas, l'inscription à une formation doit impérativement s'accompagner du règlement de celle-ci.

L'inscription à une formation correspond à un engagement moral et financier. La participation à l'ensemble de la journée prévue est indispensable. Sauf cas de force majeure, tout abandon en cours de stage ne donnera pas lieu à une quelconque ristourne sur le prix annoncé.

En cas de désistement de dernière minute sans raison justifiable, nous serons dans l'obligation de facturer une quote-part de la formation.

Par exemple, lorsqu'un engagement de financement est pris avec VIVEA, le stagiaire sera redevable du montant VIVEA non perçu.

Le prix annoncé ne comprend pas les frais de repas et de déplacement qui restent à la charge du participant

Une facture est envoyée au participant à l'issue de la formation et son formalisme permet de bénéficier du crédit d'impôt formation chef d'entreprise.

Une attestation de présence est fournie et doit être IMPERATIVEMENT conservée pour bénéficier du crédit d'impôt.